

Pour des fermes plus résilientes aux impacts des changements climatiques

Animation : Anne Blondlot, coordonnatrice, Ouranos

Panel : David Rivest, professeur en agroforesterie, UQO
Jean-Claude Guérin, producteur agricole, Sherrington
Sarah Delisle, coordonnatrice, Agrilimat

Nous faisons face à des changements saisonniers et climatiques importants : les températures ont déjà augmenté de 1 à 3 degrés Celsius au Québec depuis 1950, et les prévisions faites par Ouranos prévoient une augmentation de 3 à 7 degrés Celsius selon les régions d'ici 2020.

Le projet Agrilimat a pour objectif l'adaptation et la résilience du secteur agricole aux changements climatiques à l'horizon 2050. Dans le cadre de cette initiative, plus de 200 impacts ont été relevés par les quelque 800 producteurs participants, ce qui témoigne concrètement de ces importants changements.

Une compréhension commune de l'adaptation aux changements climatiques et un transfert de connaissances avec les producteurs s'avèrent primordiaux. Il faut aussi prendre en considération la capacité des producteurs à s'adapter à ces changements et la nécessité qu'ils soient bien accompagnés.

L'agroforesterie constitue un bel outil pour s'adapter à ces changements, et ce, à différents niveaux notamment la qualité de l'eau et des sols, et la protection de la biodiversité. Il est toutefois préférable de bien définir les problématiques et de prioriser l'utilisation de l'agroforesterie là où il y a des enjeux agroenvironnementaux importants.

Par ailleurs, la motivation des producteurs réside surtout dans la volonté de préserver leurs terres agricoles et la qualité de leurs sols.

Pour des pratiques propices à la biodiversité

Animation : Jane Rabinowicz, directrice générale, USC Canada

Panel : Andrew Gonzalez, directeur général, Centre de la science de la biodiversité du Québec et professeur en biologie, Université McGill
Paul Caplette, producteur agricole, Saint-Robert
Sébastien Rioux, directeur des programmes, Fondation de la faune du Québec

L'intégration de la biodiversité dans les pratiques agricoles bénéficie aux cultures (diversité d'espèces cultivées facilitant la lutte aux ennemis des cultures, espèces de couverture favorisant le bon fonctionnement du sol, etc.) tout en complétant l'ensemble des services écologiques pouvant être fournis par les pratiques agricoles elles-mêmes.

Il devient nécessaire d'assurer le financement pour la mise en place et le maintien des infrastructures vertes chez les agriculteurs, ainsi que le développement de programmes de financement dédiés à des projets de restauration, comme par exemple l'instauration de mécanismes de paiement pour services écologiques.

Une question soulevée : comment le fait d'être propriétaire influence-t-il l'investissement des agriculteurs dans des pratiques favorables à la biodiversité?

Une vision territoriale qui permet l'identification et le ciblage de milieux prioritaires pour favoriser la connectivité écologique nécessaire à l'adaptation des espèces aux changements climatiques et qui encourage les pratiques favorables à la biodiversité en s'appuyant sur la contribution de chaque acteur est de mise. En matière de biodiversité, nous sommes maintenant à l'étape de l'opérationnalisation des solutions, du passage de la science aux champs.

Pour un usage plus sécuritaire et une diminution des risques associés à l'usage des pesticides

Animation : Nadine Bachand, chargée de projet pesticides et produits toxiques, Équiterre

Panel : Sébastien Sauvé, professeur en chimie environnementale, Université de Montréal
Jean-Bernard Van Winden, producteur agricole, Napierville
Luc Brodeur, agronome

Tous s'entendent pour dire que le temps est venu de passer à l'action pour réduire les risques associés aux pesticides, mais les moyens pour y arriver sont complexes et restent à être développés et mis en œuvre.

Le discours associé aux pesticides doit être nuancé et départagé entre ce qui est réellement mesuré sur le terrain (ex. : dans l'eau potable) et ce qui est inquiétant pour la santé humaine et l'environnement en fonction des seuils de toxicité.

Actuellement, de nouveaux pesticides sont mis en marché avant que la science ne puisse documenter leurs effets potentiels en situation réelle. Il y a donc lieu de prendre toutes les précautions nécessaires pour diminuer les risques tant pour l'utilisateur et le grand public que pour l'environnement.

En ce sens, le respect des étiquettes est de première importance. Par exemple, les problèmes occasionnés par les dérives de pesticides sont souvent dus au fait que les applications sont réalisées dans des conditions environnementales inadéquates (ex. : lorsque la vitesse du vent est trop grande).

Une panoplie de méthodes de contrôle existe pour diminuer l'utilisation des pesticides (dépistage, rotation, capteurs de spores, relâchement de mouches stériles, etc.). Bien que l'adoption de ces méthodes par les entreprises agricoles soit rentable à long terme, la gestion du risque doit être partagée entre ces dernières et le gouvernement durant la période d'implantation.

Au Québec, nous possédons toutes les pièces du casse-tête (chercheurs, agronomes, producteurs innovants, technologues, etc.) pour trouver les solutions à nos problèmes phytosanitaires. Il s'agit d'y consacrer des investissements, du temps et de l'énergie.

Déjeuner-conférence

La place de l'environnement dans le commerce international des produits agricoles et alimentaires.

Animation : **Gérald Larose, travailleur social, syndicaliste et professeur chercheur**

Panel : **Jean-Martin Aussant, économiste, musicien et homme politique**
 Geneviève Parent, professeure titulaire de la Chaire de recherche en droit sur la diversité et la sécurité alimentaire à l'Université Laval

Face à l'accroissement des enjeux climatiques et de l'inégalité des richesses, il est primordial de se questionner sur qui est au service de qui, entre marché et collectivité, et qui doit établir un cadre de référence, en matière de diversité agricole et alimentaire.

Il existe en effet un déséquilibre entre le droit international économique et les autres sphères du droit international (droit de l'alimentation, de l'environnement, des travailleurs, etc.), en plus d'un vide juridique. L'ensemble favorise la puissance et la domination des grandes entreprises sur le marché international.

En ce sens, le projet de Convention internationale pour la promotion et la protection de la diversité alimentaire et agricole constitue un outil juridique concret et unique pour justement promouvoir et protéger cette diversité et ainsi contribuer à l'atteinte d'une sécurité alimentaire durable des collectivités. De plus, cette convention prône le droit souverain et la responsabilité des États d'adopter des politiques et des mesures en ce sens.

Comme l'urgence climatique se traduit dans plusieurs pays par une urgence alimentaire, les circonstances sont favorables à l'adoption de la Convention et c'est pourquoi la Coalition et les autres acteurs-clés ont maintenant le devoir de la vulgariser, de la faire circuler et d'en faire la promotion afin d'en favoriser l'adoption.

Pour une amélioration de la qualité de l'eau et des interventions ciblées dans les bassins versants en milieu agricole

Animation : Hélène Bernard, conseillère en agroenvironnement, MAPAQ

Panel : Sarah Dorner, professeur en génie hydraulique et hydrologique, Polytechnique Montréal
Claude Lefebvre, producteur agricole, Baie-du-Febvre
Sylvie Thibaudeau, agronome, Club agroenvironnemental du Bassin Laguerre

L'état de situation actuel témoigne de l'évolution des productions et des pratiques agricoles, de la prise de conscience des impacts environnementaux des nouvelles pratiques agricoles, et de la prise en charge des moyens pour trouver des solutions, notamment par les producteurs et productrices.

Plusieurs éléments sont identifiés comme facteurs-clés pour assurer une amélioration de la qualité de l'eau :

- Le rôle de la recherche dans la prise en charge et l'élaboration de solutions;
- L'implication de tous les partenaires concernés et l'identification de leaders sur le territoire;
- Un engagement et un travail prévus et déployés à long terme;
- L'importance de l'accompagnement, surtout pour adapter les solutions à chaque ferme et de faire ressortir (identifier, valoriser, promouvoir, partager) les résultats positifs des changements.

Pour le développement d'opportunités de réduction des GES en agriculture

Animation : Sophie-Andrée Blondin, journaliste et animatrice

Panel : Marc-André Ouellet, MAPAQ
Stéphane Godbout, chercheur, Institut de recherche et développement en agroenvironnement

Les GES d'origine agricole sont regroupés à l'intérieur de trois grandes catégories : la fermentation entérique (38 %), la gestion des fumiers (27 %), et la gestion des sols agricoles (30%).

Parmi les enjeux identifiés, l'élaboration et la mise en œuvre d'une approche flexible d'accompagnement (puisque'il n'y pas de solution unique) ont été soulignées. Également, des ajustements méthodologiques seraient nécessaires pour permettre au secteur agricole de participer au marché du carbone puisque dans sa forme actuelle, le volume de réduction à l'échelle d'une ferme est insuffisant pour rentabiliser une transaction à la bourse du carbone.

Les experts rappellent qu'il y a peu de marge de manœuvre en matière de réduction des GES dans le secteur agricole.

Certaines opportunités seraient néanmoins à mettre de l'avant comme les nouvelles pratiques et techniques de gestion optimale de l'azote et du carbone du sol, et d'autres en matière d'alimentation des ruminants.

Il y aurait aussi lieu de repenser le mode de gestion des fumiers puisqu'une séparation à la source des phases liquide et solide contribuerait à réduire les GES et offrirait de meilleures perspectives du côté de la fertilisation des cultures.

Enfin, il est important qu'une filière complète adopte une stratégie pour qu'il y ait un véritable impact, et non pas seulement une minorité de producteurs. Il faudra aussi prioritairement miser sur les pratiques qui prennent en compte les deux dimensions de la problématique, soit la réduction des GES et l'adaptation aux changements climatiques.

Pour une meilleure complémentarité et cohérence entre partenaires, institutions, intervenants et agriculteurs

Animation : Julie Ruiz, professeure en sciences de l'environnement, UQTR

Panel : Jean-François Bissonnette, professeur en géographie, Université Laval
Martin Caron, producteur agricole, Louiseville et 1^{er} vice-président, UPA
Samuel Comtois, directeur adjoint, PleineTerre

Les panélistes soulignent l'importance de regrouper tous les acteurs et de les mobiliser pour briser les silos.

Les producteurs agricoles font aujourd'hui partie intégrante de l'innovation agricole et doivent travailler, de concert avec les chercheurs et les conseillers, à la recherche de solutions. Pour ce faire, la démarche proposée est de définir d'abord des cibles qui font consensus au sein des acteurs, de mettre en place une structure de coordination, puis de trouver des sources de financement indépendantes qui pourraient garantir la pérennité des projets.

Une telle démarche permettrait d'assurer un suivi à long terme, nécessaire à la réalisation d'un changement. L'AcadieLab en est un bon exemple, car les producteurs y sont regroupés afin d'améliorer la qualité de l'eau de ce bassin versant fortement dégradé.

Une approche intégrée est par ailleurs de mise et les projets instaurés par l'UPA et ses différents partenaires autour du lac Saint-Pierre témoignent que lorsque l'on travaille ensemble dans un partenariat réel d'expertises, on atteint des résultats plus durables et pérennes.